



TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE LE NAISSAIN

Pour connaître votre Quotient Familial, vous pouvez vous connecter sur votre espace CAF, MSA.....

Sinon :

Prendre votre revenu imposable avant abattement social, ajouter les prestations sociales (RSA, AAH...) et diviser par le nombre de parts.

Le nombre de parts de votre foyer fiscal est indiqué sur votre avis d'imposition, à défaut :

- Couple ou personne isolée : 2 parts
- 1 enfant à charge (au sens des prestations familiales) : 0.5 part
- 2^{ème} enfant à charge : 0.5
- 3^{ème} enfant à charge : 1 part
- Par enfant supplémentaire ou par enfant handicapé : 0.5 part

	ALP		ALP	Forfait journée avec repas
	matin 7h30- 8h30	midi 12h- 14h00	soir 16h30- 18h30	
QF < 800 €	0.50 €	4.00 €	1.20 €	5.00 €
QF de 801 à 1200 €	0.60 €	4.10 €	1.40 €	5.50 €
QF > 1200 €	0.70 €	4.20 €	1.60 €	6.00 €